



INFO MAIRIE

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA MAIRIE DE TALMONTIERS

EDITO DE MADAME LE MAIRE

«Chères Talmontoises, Chers Talmontois,

Que se passe-t-il depuis le numéro 11 de décembre dernier ?

Je vous laisse le découvrir dans les pages qui suivent : nos projets bien avancés pour certains, le bel investissement de nos associations qui par leur dynamisme redonnent vie à notre village.

Notre but essentiel : veiller aux intérêts de notre commune, maintenir un budget maîtrisé, vous apporter dans la mesure de nos possibilités, un soutien, une réponse à vos questions.

Bien à vous et au plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux lors de nos futures manifestations"

Brigitte COCHET, Votre Maire

REFONTE DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Vous l'avez sans doute constaté, le site internet de la Mairie est actuellement indisponible. Nous travaillons sur la création d'un tout nouveau site internet, adapté aux besoins de notre commune, simple et facile d'utilisation. Il vous permettra de suivre les actualités de la Mairie, des associations ainsi que des entreprises locales. Un site internet "responsive", c'est à dire conçu de manière à ce que son contenu s'adapte automatiquement à la taille de l'écran de l'appareil utilisé (ordinateur, tablette, smartphone, etc). L'adresse quant à elle ne changera pas www.talmontiers.fr, en attendant retrouvez les informations au quotidien sur notre page Facebook.

Nous vous remercions pour votre patience

Nouveau
Site web

INFORMATION URBANISME :

Nous avons réussi à obtenir auprès de la CCPB de reprendre l'instruction des dossiers d'urbanisme. Donc dès à présent vous les remplissez, puis vous les déposez en Mairie, Jean Paul Ribière après vérification et éventuellement modification, les renverra pour accord à la préfecture. Le coût en sera supprimé pour la commune.

ACQUISITION D'UN NOUVEAU TRACTEUR COMMUNAL

La Mairie a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur équipé d'une épareuse début février. Le coût global de ce tracteur est de 71 500 €HT, à déduire, la reprise de l'ancien tracteur, devenu obsolète, ainsi qu'une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), soit un coût final pour la commune de 38 900 €HT. Désormais, les agents communaux assureront l'entretien des talus et des chemins, évitant ainsi le surcoût d'un prestataire extérieur.



MISE EN PLACE DE SOUTIEN SCOLAIRE

En collaboration avec le Centre Social Rural Intercommunal "François Maillard" des séances de renforcement des acquis scolaires, appelées CLAS, vont être mises en place à Talmontiers.

Durant ces ateliers les enfants scolarisés du CP au CM2, seront accompagnés par une animatrice sociale sur les sujets de la lecture, du numérique ou du calcul. Tout le matériel nécessaire à l'étude sera fourni, incluant tablette et ordinateur.

Les ateliers auront lieu à la salle de la Mairie le mercredi matin durant 1h30 à 2h. Au maximum 10 enfants par séance. Le coût est de 5€ par an à régler au centre social. A la fin du programme de cours, un voyage ou une exposition pourront être organisés.

Si vous êtes intéressés merci de faire une pré-inscription en Mairie afin de savoir s'il y aurait un nombre d'enfants suffisant.

INFORMATION RELATIVE À LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La mairie a été alertée pour signaler des problèmes de collecte, de manipulation, ou de casse de containers à déchets. Si des poubelles sont détériorées ou maltraitées, merci aux usagers d'appeler directement la Communauté de Communes du Pays de Bray au 03 44 81 35 22.

A partir de 2024 les ordures ménagères devront être compostées, à cet effet Nicolas Lecocq a pris en charge ce dossier afin de trouver les meilleures solutions pour les habitants.

INFORMATION CIMETIÈRE

Philippe Brulé, deuxième adjoint au Maire, travaille actuellement à la refonte informatique de l'agrandissement de notre cimetière.

PROJETS ET ÉVÈNEMENTS

Parmi les nombreux projets en étude, nous avons choisi de vous présenter certains d'entre eux qui représentent bien notre panel d'actions : la maîtrise du budget de la commune, la sécurité routière, le développement de l'activité du plateau sportif et les divertissements.

- Nous étudions actuellement **la rénovation de l'installation d'éclairage public**. Dans l'optique de réduire les coûts d'électricité de la commune nous avons décidé de changer les équipements actuels. Jean-Paul Ribière, 1er adjoint au Maire, a pris en charge le dossier, à savoir "étude et réalisation" auprès du SE 60. Le dossier a été accepté et verra le jour au deuxième trimestre 2024. Il s'agira de procéder au remplacement de l'ensemble des points lumineux de Talmontiers par des éclairages LED (compris crosses et certains poteaux) soit 113 points. Remplacement également des trois armoires et de l'horloge astronomique. Le montant des travaux a été arrêté à 109 000€ TTC dont une subvention de SE 60 de 92 000€ TTC, il restera donc à la charge de la commune la somme totale de 18 400 € TTC, amortissable très rapidement avec les économies générées, donc une bonne opération pour notre village.
- **La sécurité routière** reste un des points principaux d'étude à la fois au niveau de la route départementale qu'au niveau de la rue des sept arpents à proximité de l'école maternelle. Elle est essentielle pour notre village et la qualité de vie des habitants. Elle passera par les équipements de la route et la mise en œuvre d'aménagements régulant la vitesse pour favoriser une coexistence pacifique des usagers de la voirie.
- L'installation d'un **City Stade** ou terrain multisports est aussi actuellement en étude. Lieu de vie et de rencontres par excellence, il permettrait de s'adonner à de nombreuses activités physiques et sportives. Ce projet également élaboré par Jean-Paul Ribière sera installé sur l'ancien plateau sportif à côté du stade "ouvert à tous". Le montant des travaux a été arrêté à 78 000 € TTC soit 65 000€ HT, l'ajustement des subventions n'est pas encore finalisé mais nous envisageons un pourcentage de 80%. il resterait donc à la charge de la commune un solde de 13 000€ HT, couvert grâce au don qui a été fait à la commune récemment. Le city stade n'aura ainsi aucune influence financière sur le budget de la commune. merci encore à notre généreux donateur.
- **Grande fête du 14 juillet** : Nous prévoyons, suite au franc succès de l'an dernier, de renouveler cette soirée festive. Elle aura lieu le vendredi 14 juillet sur le plateau sportif. Il avait été émis l'idée de l'organiser à la rivière, mais plus difficilement réalisable par manque de point d'eau et d'électricité en force. Au programme, dîner et soirée dansante, animée par un DJ (LOGSON), suivis d'un feu d'artifice (sous réserve d'autorisation préfectorale). Nous vous conseillons vivement de vous inscrire pour cette soirée dès à présent à la Mairie. Le prix a été fixé à 18 € par adulte et 10 € par enfant de moins de 10 ans. Au menu : apéritif, paëlla royale, fromage, desserts et café.



CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES

Le 10 avril dernier, la Mairie a organisé pour la troisième année consécutive une chasse aux œufs de Pâques au Stade de Talmontiers offerte à tous les enfants du village jusqu'à 11 ans inclus. C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons partagé ce moment plein de joie et de bonne humeur avec les nombreux enfants accompagnés de leurs parents qui se sont déplacés, près de 150 Talmontois réunis ! Trois parcours ont été organisés en fonction des âges, puis est venu le moment du partage des trouvailles par les enfants eux-mêmes. Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation, mention spéciale à Philippe, notre agent technique, ainsi qu'à Mathéo !



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Cette année encore, grâce à l'implication d'Ulysse De-Geitere, conseiller municipal et nouveau président des anciens combattants, la cérémonie du 8 mai a été une grande réussite. Les enfants de l'école avaient par de magnifiques dessins et un bel exposé oral, donné leur vision de cette triste et douloureuse période. Les anciens combattants et leurs familles du village étaient présents. La cérémonie a été suivie du verre de l'amitié, offert par la Mairie à la centaine de Talmontois présents, afin de clore avec convivialité cette belle matinée.



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



EVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR L'ÉQUIPE MONA LISA

Mona LISA est un réseau de bénévoles engagés contre l'isolement des seniors. Créé par le CSRI François Maillard du Coudray St Germer, il est déployé localement à l'initiative des communes de notre territoire. A Talmontiers, c'est sous l'impulsion de Viviane Charlet qu'une équipe citoyenne a été formée. Son but, rompre la solitude des aînés, en organisant des activités à Talmontiers, comme des séances de gym douce et des rencontres intergénérationnelles. Viviane nous en parle ...

« Une rencontre intergénérationnelle s'est déroulée le 15 février à la mairie. Ce fut un réel plaisir de voir, d'entendre nos deux générations se rencontrer. Cette rencontre s'est faite dans la joie, avec des jeux, des rires, des histoires et ensuite un goûter pendant trois heures. Un très bon moment de vie tout simplement. des enfants de 8 ans à 14 ans, et des plus petits avec leurs mamans et les personnes seniors de 66 ans à 88 ans et la venue très agréable de Coralie institutrice merci à elle.

Le 2 mai, c'est sur l'idée de l'école, que les enfants de toutes les classes ont fabriqué des compositions de muguet avec une carte porte-bonheur pour nos aînés. L'équipe citoyenne avec le concours de la Mairie a réuni le temps d'un après-midi nos personnes âgées isolées en mobilité réduite, les enfants et les maîtresses pour un super moment de rencontre de jeux et de partage. Tout ça pour vous dire le besoin de part et d'autre de se voir, se parler, se connaître, pour les uns rompre la monotonie, et les enfants voir et entendre d'autres générations, bien sûr avec l'équipe citoyenne et Brigitte. Pour moi, perso c'est tout ce qui compte, mettre de la couleur dans la vie et du soleil dans le coeur ne serait-ce que pendant peu de temps. Vu l'intérêt et le succès nous ferons de nouveau ces moments privilégiés et surtout n'hésitez pas à venir vous rejoindre, croyez-moi c'est super à bientôt »

INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION PPE



Une boum du carnaval a été organisée par l'association PPE le 25 février dernier. quelques mots de la Présidente de l'association Céline Lavigne

"Un grand Merci pour cette première pour l'association communale PPE aux enfants et aux parents pour leur confiance et leur soutien. La boum du carnaval a rencontré un grand succès auprès des enfants venus déguisés avec au programme danse et slows à la demande !! et jeux musicaux... Un goûter complet était apporté à chaque enfant. De nombreuses demandes pour renouveler cette boum. un grand merci également aux bénévoles pour toute l'aide apportée."

L'association PPE prévoit de nouveaux évènements sur le mois de juillet ;

- **Kermesse du 14 juillet** - Une kermesse sera organisée l'après-midi du 14 juillet à la rivière pour petits et grands, jeunes et moins jeunes y sont attendus.
- **Messe à l'église de Talmontiers** - Une messe est programmée, à l'occasion de la fête du village sous l'égide des Saints Patrons Pierre et Paul le 1er juillet à 18h30.

MESSAGE d'Ulysse DE-GEITERE, Président de l'UMRAC Talmontiers.

"Chaque commémoration est l'occasion de se souvenir ; afin que le présent soit un relais du passé vers l'avenir. Quels plus beaux témoins peut-on alors trouver pour l'avenir, que les enfants de notre village, volontaires cette année pour participer à la préparation d'exposés sur le thème de la Seconde Guerre Mondiale.

Les enfants de CM1 et de CM2 ont ainsi, avec l'aide de leur maîtresse Coralie et de l'Association des Anciens Combattants de Talmontiers, élaboré les affiches et les textes de leurs exposés qu'ensuite ils ont lus, à l'occasion de la cérémonie de commémoration du 08 Mai 2023.


Pour leur part, les enfants de CP, CE1 et CE2 ont réalisé, avec également l'aide de leur maîtresse Nathalie et de l'Association des Anciens Combattants de Talmontiers, des dessins en rapport avec les exposés de leurs camarades de CM1 et CM2 ; lesquels ont été affichés ce même jour de commémoration du 08 Mai 2023. Enthousiastes, participatifs, passionnés et investis, les enfants, éveillés à ces questions ô combien complexes, du Souvenir et des commémorations ont montré tout l'intérêt qu'ils portent à ces dernières : l'une des maîtresses m'a par exemple rapporté que les enfants de CM1 - CM2, par rapport aux textes préparés pour eux, ont préféré effectuer eux-mêmes leurs propres recherches.

D'autre part, nous saluons Monsieur Jean-Pierre PAJOT, qui, ayant cessé son activité de porte-drapeau exercée pendant de nombreuses années, a laissé la main à notre nouveau porte-drapeau Monsieur Pascal BEUVARD que nous remercions pour son dévouement.


L'Association des Anciens Combattants de Talmontiers remercie particulièrement les maîtresses et les encadrants qui ont donné de leur temps (et de leur patience) afin de rendre ce projet possible.

L'Association remercie également la municipalité de Talmontiers qui a mis à sa disposition le matériel et la place nécessaires pour la bonne réalisation de ce projet."

INFORMATIONS du FOOTBALL CLUB DE TALMONTIERS



Rejoignez-nous



En route pour une nouvelle aventure

Recherche joueurs catégorie jeunes u6 à u13 et senior, pour la saison

- **Tournoi le 25 juin au Stade municipal de Talmontiers à partir de 9h30**
- **Le Football Club de Talmontiers** recherche des bénévoles et des dirigeants qui seraient si possible issus de Talmontiers afin de développer le Club et de l'ancrer davantage dans la vie du village. Merci pour votre soutien
- Recherche joueurs catégorie jeunes u6 à u13 et sénior pour la saison 2023/2024
- **Contacts : M. Chartier 06 27 09 15 89 ou Mme Neau 06 76 64 00 35**



25 Juin 2023

TOURNOI

BUVETTE
CHALLENGE
POMME DE
RESTAURANT



Début du tournoi 9h30
STADE MUNICIPAL DE TALMONTIERS



Mairie De Talmontiers

INFO MAIRIE est une publication gratuite distribuée aux Talmontois

Direction publication : Brigitte Cochet, Maire de Talmontiers

Rédaction : Brigitte Cochet, Maire de Talmontiers et Gaëlle Ware, adjointe au Maire

MAIRIE DE TALMONTIERS - 26 rue de Dieppe 60590 Talmontiers

Tel : 03 44 84 83 21 - email : info.talmontiers@gmail.com

IPNS-Ne pas jeter sur la voie publique